

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

### COMITE SYNDICAL

### SYNDICAT DE RIVIERES LES USSES

### Séance du 13 décembre 2023

Délibération n°2023-12-08

<b>Nombre de délégués :</b> En exercice : 16 Délégués présents : 11 Suppléants (avec voix) : 0 Suppléants (sans voix) : 1 Pouvoirs : 0 Titulaires excusés : 0 Titulaires absents : 5 ..... <b>Votes exprimés : 11</b>	<b>L'an deux mille vingt-trois</b> <b>Le treize décembre, à dix-neuf heure trente</b>  Le Comité Syndical du Syndicat de Rivières les Ussets dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la salle annexe de la salle Jean XXIII, à Frangy, sous la présidence de Monsieur <b>Jean-Yves MACHARD</b>  <b>Date de convocation et d'affichage : 07 décembre 2023</b>
<b>DELEGUES PRESENTS :</b> <b>Délégués titulaires :</b> Monsieur Jean-Yves MÂCHARD, Monsieur Jean-Marc BOUCHET, Madame Jacqueline CECCON, Monsieur Henri CHAUMONTET, Monsieur Rémi LAFOND, Monsieur André BOUCHET, Monsieur Georges CANICATTI, Monsieur Emmanuel GEORGES, Monsieur Rémi PONCET, Madame Odile MONTANT, Madame Catherine SGRAZZUTTI <b>Délégués suppléants :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Avec voix :</li><li>▪ Sans voix car titulaires présents : Monsieur Hervé BOUEDEC</li><li>▪ <b>DELEGUES EXCUSES :</b></li></ul> <b>DELEGUES ABSENTS :</b> Madame Sylvia DUSONCHET, Monsieur Julian MARTINEZ, Monsieur Jean PALLUD, Monsieur Michel PASSETEMPS, Monsieur Roland NEYROUD	

#### **OBJET : PROJET EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE ITINERANTE DES USSES – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA FONDATION DU CREDIT AGRICOLE PAYS DE FRANCE**

VU l'article L2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**CONSIDERANT** les fiches-actions du Contrat de Milieux les Ussets relatives à la sensibilisation et la communication sous maîtrise d'ouvrage du Syr'Ussets,

**CONSIDERANT** l'initiative de M. Sylvain LEURENT, auteur-photographe, de mettre en valeur la rivière Les Ussets,

**CONSIDERANT** la délibération n°2023-09-05 portant sur la convention de partenariat signée avec M. Laurent pour la mise en œuvre de l'exposition photographique itinérante des Ussets,

**CONSIDERANT** que le projet a été présenté au Crédit Agricole des Savoie par M. Laurent et qu'un accord de principe a été énoncé par la Banque pour présenter une demande de subvention auprès de la Fondation du Crédit Agricole,

Le Président expose les faits suivants :

Pour rappel, le Syr'Ussets est engagé dans un projet de sensibilisation et d'éducation à la préservation de la rivière les Ussets, en collaboration et partenariat avec M. Sylvain Laurent photographe et initiateur de la démarche.

Ce projet d'exposition photographique itinérante à l'échelle du bassin versant des Ussets a été présenté au Crédit Agricole des Savoie en septembre 2023. La Banque a montré un fort intérêt à soutenir cette démarche locale.

Le projet peut être déposé auprès de la Fondation du Crédit Agricole – Pays de France, qui après commissions de sélection, peut attribuer une subvention à une collectivité publique. Le Syr'Ussets recevrait alors une subvention qui permettrait la prise en charge des dépenses liées au projet, sans reste à charge pour le syndicat.

La demande de subvention auprès de la Fondation du Crédit Agricole pourrait être de

10 000€ pour un montant total du projet estimé entre 28 000 et 31 500€ TTC.

Après avoir débattu, le Comité Syndical, **à l'unanimité,**

**-AUTORISE** le Président à déposer une demande de subvention auprès de la Fondation du Crédit Agricole Pays de France d'un montant de 10 000€, dans le cadre du projet d'exposition photographique itinérante des Usses,

**-AUTORISE** le Président à signer tout document administratif, financier et technique pour assurer l'exécution de cette présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Pour extrait conforme,  
**Le Président,**  
**Jean-Yves MÂCHARD**



Le secrétaire de séance,  
**Rémi Lafond**